

Nos différents sites

MAISON MÉDICALE SAINT-JOSSE

Place Saint-Josse 15

1210 Bruxelles

Tel : 02/899 69 62

info@mm1210.be

MAISON MÉDICALE ALBERT II

Boulevard du roi Albert II, 39

1030 Bruxelles

Tel : 02/217 39 39

info@mm1030.be

MAISON MÉDICALE SANTÉ+ EVERE

Chaussée de Haecht 817

1140 Bruxelles

Tel : 02/880 18 11

info@mm1140.be

MAISON MÉDICALE AUDERGHEM

Rue Edouard Henrard 19

1160 Bruxelles

Tel : 02/899 22 09

info@mm1160.be

CONTACT

JUSTIN DELCOURT

ASSISTANT SOCIAL

JUSTIN@GROUPEMM.BE



Mutualité

LE STATUT BIM



Conditions

BIM via votre statut

Pour toute personne dont le revenu brut ne dépasse pas 23680,87€** par an.

Pour chaque membre supplémentaire dans le ménage, il faut rajouter 4383,98€.

BIM via votre revenu

Une personne qui a un revenu qui ne dépasse pas 20292,59€** par an. Pour chaque personne à charge, on ajoute 3756,71€ sur votre plafond.

*veuf/ve, invalide ou ayant une pension de retraite, handicapée n'ayant pas d'aide du SPF ou au chômage à temps complet depuis un an ou plus

**2022

Revenus pris en compte

- Revenu professionnel
- Bien mobilier et immobilier
- Pension de retraite et alimentaire
- Indemnité d'incapacité
- Allocation de chômage

Pour **bénéficiaire** du statut BIM, il faut faire la demande auprès de votre **mutuelle**.

Avantages:

Santé

Un meilleur remboursement sur les tickets modérateurs.

Energie

Tarif avantageux sur le gaz, l'électricité et l'eau (calculé automatiquement tous les trois mois par les sociétés fournisseurs).

Fiscalité

Réduction des impôts (calculé automatiquement par SPF finance).

Logement

Allocation de déménagement et allocation de loyer (à Bruxelles, l'allocation de déménagement et de loyer sont comprises dans l'allocation de relogement).

Télécommunication

Tarif social téléphonique: réduction sur les frais d'installation, d'abonnement de téléphonie ou internet et réduction sur le coût total des communications par mois. (La demande doit se faire auprès de l'opérateur).

Transport

- SNCB: Réduction sur le trajet
- Possibilité d'obtenir une carte de stationnement (VIa SPF handicap).
- Possibilité d'obtenir une carte "accompagnateur gratuit" pour les personnes handicapées.

Culture

Possibilité d'obtenir un ticket à prix réduit pour les spectacles

Judiciaire

Aide juridique de 1ère et seconde ligne.

